



Joyeux Noël
et
Bonne Année
2024

MAIRIE

LA FEUILLE DE ST PRIEST



SOMMAIRE

- Edito
- Recrutement
- Repas de Noël à la cantine
- Tarifs assainissement
- La Parole aux Associations
- Etat civil

BULLETIN MUNICIPAL

COMITÉ DE RÉDACTION

Directrice de publication :
Josiane VIGROUX AUFORT

Animatrice :
Isabelle VERBRUGGHE

Commission communication
Carole CHABROULLET
Sandrine CLAVEYROLAS
Chantal LEPEYTRE
Amélie PATURAUD
Jean-Marc PIOFFRET

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

En premier lieu, j'espère que cet éditto de fin d'année vous trouvera en bonne santé afin d'aborder sereinement l'année 2024. Ce dernier numéro de l'année permet en quelque sorte de faire un petit bilan de notre action tout au long de 2023 et de poser les bases de ce que nous espérons voir se concrétiser pour 2024, bilan d'autant plus nécessaire que nous avons déjà fait un peu plus de la moitié du mandat.

Au niveau des réalisations, l'atelier communal (que certains d'entre vous sont venus visiter) donne entière satisfaction, tant au niveau des élus que des agents. En effet, ces derniers apprécient leurs nouvelles conditions de travail, dans un espace adapté, comprenant des vestiaires, des sanitaires et une cuisine dignes de ce nom. Quant à nous, nous apprécions d'avoir enfin des lieux de stockage et de sécurisation du matériel adéquats et pratiques. L'installation photovoltaïque qui équipe ce bâtiment nous permet de couvrir 78 % des besoins énergétiques de tous nos bâtiments communaux en période de production. Pour rappel, la production de l'atelier bénéficie à tous les bâtiments dans le cadre d'une consommation dite « collective ». Cette construction (encore appelée « château » ou « cathédrale » 😊) n'a absolument pas été financée par le legs Mandrille, contrairement à ce qui peut être dit, mais par des subventions à hauteur de 50 % par l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ainsi que le Département dans le cadre de Boost'communes et enfin un emprunt. En effet, au moment de la décision de construction nous n'avions pas encore eu le legs.

En ce qui concerne les autres travaux, la construction de la Maison d'Assistants Maternelles a débuté depuis quelques semaines. Elle est financée à hauteur de 69 % par l'Etat via la DETR et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ; le solde est financé par le legs. Les travaux du gîte se poursuivent et devront être terminés au plus tard début mars 2024 pour une mise en location espérée en avril 2024. Pour ce projet, nous avons également eu des subventions DETR (Etat), de la Région et de l'ADEME, le reste étant financé par le legs. Ce n'est pas parce que nous avons eu la chance de bénéficier de la générosité de M. Mandrille que nous faisons tout et n'importe quoi. Chaque dossier fait systématiquement l'objet d'une demande de subventions et si celles-ci ne sont pas accordées pour un projet, il sera reporté à l'année suivante, ceci afin de ne pas dépenser sans réfléchir, ni compter l'argent légué. Nous travaillons actuellement le dossier concernant les travaux du restaurant qui comprennent : une isolation thermique par les combles et isolation extérieure, la réfection de la toiture, le changement du système de chauffage ainsi que la construction d'une véranda. L'équipe choisie pour nous accompagner est Spirale 23 de Guéret avec laquelle nous avons travaillé pour l'atelier communal. Nous espérons en voir la concrétisation en 2024.

La réunion publique concernant l'adressage a attiré beaucoup de personnes et ce fut l'occasion d'avoir toutes les explications nécessaires par le Responsable Limousin de La Poste. Pour ceux qui n'auraient pas pu venir, sachez que nous conserverons les noms des hameaux car ils font partie de l'histoire de la commune. La numérotation choisie est celle des numéros pairs à droite et impairs à gauche plutôt que la numérotation décimétrique (qui serait partie d'un point zéro à l'église par exemple). C'est la loi 3DS qui impose aux communes de fournir une Base Adresse Locale (BAL) standardisée ; cette loi insiste sur le fait que « les communes sont responsables du bon adressage de leur territoire ».

En cas de mauvais adressage et si les secours ne peuvent intervenir dans des délais raisonnables, le Maire pourra voir sa responsabilité mise en cause. Vous comprendrez aisément que je ne veuille pas courir le risque de voir ma responsabilité engagée ainsi. Les changements d'adresse auprès des divers services seront gratuits, certes il faudra faire les démarches mais nous aiderons ceux qui ont des difficultés à le faire par internet car une application permet de demander le changement de plusieurs documents à la fois.

Bien que la loi n'oblige pas à prendre en charge financièrement le coût du changement du numéro de maison, nous avons décidé de le financer pour tout un chacun (c'est un moyen de faire bénéficier TOUS les habitants du legs !!!).

Nous sommes conscients du fait que tout changement est pénible mais nous devons nous y conformer nous-mêmes et il est inutile de téléphoner à la Mairie pour dire que « l'on n'est pas d'accord », cela ne change rien à la loi et nous appliquons la loi.

En outre, je tiens à préciser que Julie, notre Secrétaire, n'est absolument pas responsable de cette décision, alors merci d'être aimables avec elle.

Cette année, 96 colis de Noël vont être distribués à nos aînés. A cette occasion, un élu se rendra systématiquement chez les bénéficiaires et c'est là l'occasion d'un échange convivial avec certaines personnes qui ne peuvent se déplacer.

Une réunion inter associations a été organisée dernièrement et je tiens à remercier tous les bénévoles associatifs, grâce à eux, notre commune bénéficie de nombreuses animations et d'une image dynamique.

Un grand merci à l'ensemble du personnel qui œuvre tant pour les enfants de l'école (Pascale, Christine, Corinne, Sandy, Magali) que pour l'entretien au quotidien de la commune et des bâtiments communaux (Jean Pierre, Florian et Jacky). Merci à Julie qui vous accueille chaleureusement au quotidien en Mairie et Valérie qui vous aide dans vos démarches pour les permis de construire mais pas uniquement...

Je remercie très sincèrement mes collègues du Conseil Municipal (adjointes et adjoints, conseillères et conseillers municipaux) qui se sentent vraiment concernés par tous les sujets concernant la commune, qui enrichissent les débats et s'impliquent au quotidien. S'il est une chose dont j'ai toujours été persuadée c'est que le travail en équipe est la meilleure manière de fonctionner au sein d'un Conseil Municipal et c'est grâce à cette implication de tout un chacun que tous les projets cités ou à venir peuvent être menés. Alors merci à toutes et à tous.

La cérémonie des vœux et d'accueil des nouveaux habitants se tiendra à la salle des fêtes le vendredi 12 janvier à partir de 18 h, vous y serez les bienvenus.

Il me reste à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et plein de bonnes choses pour 2024.

Josiane VIGROUX AUFORT



RECRUTEMENT

Nous recherchons une personne intéressée pour faire l'accueil et l'état des lieux arrivée et départ pour le futur gîte de Néravaud avec possibilité éventuellement de réaliser la prestation ménage. Pour tout renseignement ou candidature, merci de contacter la mairie. Si dans votre entourage vous avez connaissance d'une personne que cela pourrait intéresser, merci de lui faire part de notre recherche.

REPAS DE NOEL DES ENFANTS

Pour tous les produits alimentaires, autres que ceux pour lesquels nous faisons appel aux producteurs locaux (maraîchers, SOVIPA pour la viande locale, œufs bio...), notre fournisseur pour la cantine est le Centre Leclerc de La Souterraine. Le Conseil Municipal remercie très sincèrement M. DILLAY, Directeur, qui offre cette année tous les ingrédients commandés pour cuisiner le repas de Noël des enfants : galantine de Noël en gelée, émincé de dinde sauce champignons, pommes Duchesse, mini Babybel, bûche de Noël caramel/beurre salé. Un grand merci !!!



TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La compétence «eau assainissement» va passer à la Communauté de Communes en 2026. Des réunions avec la Préfecture ont eu lieu et il se trouve que nous faisons partie des communes pour lesquelles les tarifs pratiqués sont parmi les plus bas. Les services de La Préfecture nous suggèrent de faire évoluer la tarification dès à présent. En outre, le tarif dégressif tel qu'il était appliqué chez nous est totalement aberrant car il encourage à plus consommer alors que nous devons tous faire des efforts pour économiser l'eau. Nous avons voté également deux tranches pour les parts variables pour les villages, car jusqu'à présent une seule tranche était prévue, ceci dans un souci d'équité. Les prix pour les villages restent plus élevés car les coûts sont répartis entre moins d'usagers.

A compter du 1er janvier 2024, les nouveaux tarifs assainissements (Délibération CM du 06 octobre 2023) s'appliqueront comme suit :

- Part fixe :
 - Le Bourg : 74,55 € (+ 3 %)
 - Les villages : 80,80 € (+ 1%)
- Part variable de 0 à 120 m³ :
 - Le Bourg : 0,84 € (+5 %)
 - Les villages : 1,01 € (+1.01 %)
- Part variable supérieure à 120 m³ :
 - Le Bourg : 0,90 € (+5 %)
 - Les villages : 1,03 € (nouvelle tranche créée)

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AMICALE DE L'ECOLE

Son bureau renouvelé, l'Amicale a repris ses activités et actions pour cette nouvelle année scolaire.

La fête d'Halloween, le 1^{er} novembre, a rassemblé plus de 80 personnes. Malgré une météo défavorable, petits et grands ont pu profiter des différents ateliers proposés, comme la chasse au trésor.

Les fêtes de fin d'année ont été lancées avec la traditionnelle vente de sapin. Le Père Noël rendra visite aux enfants lors du goûter de Noël, le dimanche 17 décembre à partir de 15h à la salle des fêtes.

L'Amicale mettra en place tout au long de cette année diverses actions qui permettront de récolter des fonds et ainsi continuer à participer au financement des projets pédagogiques des élèves.

Événements à venir : Soirée Jeux de société (janvier 2024), Loto (février 2024), Bourses aux vêtements (mars 2024). L'Amicale propose également à la location de la vaisselle et une machine à Barbe à papa. Pour plus d'informations, contactez-nous au 06 62 96 23 60 (Alicia).

Le Bureau

ASSOCIATION AUX PIEDS DU CHÊNE

Notre association est toute jeune, elle est née en juin 2023. Son siège social est à Saint-Priest-La-Feuille.

Cette association propose un atelier création danse contemporaine ouvert aux adolescents et adultes. Renée BELLINI (présidente de l'association) est danseuse professionnelle et chorégraphe. Elle crée des chorégraphies où l'émotion, l'énergie et le partage rythment chaque pas de danse.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Saint-Priest-La-Feuille de 18h30 à 21h30 tous les mardis jusqu'au 19 décembre et reprendront **tous les lundis**, aux mêmes horaires, **à compter du 8 janvier 2024**. Deux cours d'essai sont possibles.

Pour tous renseignements : Renée BELLINI : 06 82 45 22 52
Renee.bellini7@orange.fr ou auxpiedsduchene23@gmail.com
auxpiedsduchene_danse (compte instagram)

Christelle PIOFFRET, Secrétaire de l'association

GYM DES BARACATS

Le 29 septembre 2023 à 20 heures, les membres de la « Gym des Baracats » se sont réunis en assemblée générale à la salle des fêtes, sous la présidence d'Arlette LEMAITRE, en présence de Chantal LEPEYTRE, représentant Madame la Maire.

La présidente a ouvert la séance en remerciant la municipalité pour le prêt de la salle et la subvention accordée. Elle a remercié également les participantes pour leur assiduité, chaque séance ayant accueilli régulièrement, environ une vingtaine de personnes. Elle a rappelé les moments forts de la saison : participation à « Octobre rose » (2022), organisation d'une matinée de randonnées en mai qui a connu un vif succès, proposant 3 circuits, le traditionnel repas à l'auberge des 4 vents, le pique-nique pour clore la saison.

Le bilan financier de l'exercice est positif, soit 522 €.

Le conseil d'administration est reconduit, comme suit :

- Présidente : LEMAITRE Arlette
- Trésorière : RENAUD Ginette
- Trésorière Adjointe : REYNES Nadine
- Secrétaire : BRY Nadia
- Membres : BORDE Marie-Jo
COURCELLE Béatrice
MASSY-FOURNIAUD Anne-Marie

La saison 2023/2024 a débuté le 31 août et les séances sont toujours animées bénévolement par Arlette LEMAITRE et suivies assidûment par plus d'une trentaine d'adhérents. L'assemblée remercie chaleureusement Arlette pour son dévouement et sa bonne humeur.

La participation annuelle est maintenue à 20 €.

Toute personne intéressée peut contacter Arlette au 06.38.01.58.86.

La présidente propose un programme dynamique et chacun des adhérents a pu s'exprimer.

Cette année, dans le cadre du téléthon 2023, la « Gym des Baracats », s'est associée à « Moto verte » et aux vététistes du VCS, pour organiser une randonnée pédestre de 9 kms, sur les chemins de St Priest. Merci aux généreux donateurs pour leur mobilisation en faveur du téléthon.

Le Bureau



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS—SUITE

RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE

Cette année encore, notre fête de la pomme a connu un vif succès malgré le temps maussade. Boudins, pâtés de tête, pâtés de pommes de terre, tout a été vendu et il ne restait plus rien en fin de matinée.

Un très grand merci aux Employés communaux ainsi qu'aux adhérents qui ont participé activement à cette manifestation.

Les prochaines animations à venir sont les suivantes :

- Repas annuel : samedi 6 janvier 2024 à l'Auberge des quatre vents à St Priest La Feuille
Pensez à vous faire inscrire auprès de Mesdames Touchard et Boramier au :05.55.63.18.84 et au 05.55.63.17.03.
- Assemblée Générale : samedi 20 janvier 2024 à la salle des fêtes de St Priest La Feuille

En attendant, passez de belles fêtes de fin d'année.

Le Bureau

ASSOCIATION PATRIMOINE

Tout d'abord un grand merci aux quatre vingt personnes qui se sont déplacées pour le weekend des journées du patrimoine et qui, par le retour que nous avons eu, ont énormément apprécié les différentes animations, et en particulier celles réalisées avec les costumes prêtés par l'association des Saltimbanques.

Toujours dans un souci d'apporter de l'animation dans notre commune, les membres de notre association se sont retrouvés le 2 décembre afin d'installer des décorations pour notre église et de réaliser la traditionnelle crèche avec cette année des innovations. N'hésitez pas à venir la découvrir pendant ces fêtes de fin d'année.

La veillée de Noël a eu lieu le 15 décembre, animée cette année par les « Fredols » avec chansons d'hier et d'aujourd'hui, la soirée s'est clôturée autour d'un vin chaud et de petits gâteaux.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes, et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Bureau

ETAT CIVIL

Décès :

Danielle Meraud le 21 octobre 2023, le Moulin Neuf.
Daniel Fleury , le 03 décembre 2023, le Moulin Neuf.
Mauricette Navarre, le 04 décembre 2023 , Mortorat.
Janine Vergnaud, le 10 décembre 2023, La Villeaubrun.

Naissances :

Jasmin, Anthémis Cadet Landry, le 21 octobre 2023 , Sagnemoussouse.
Gabin et Inaya Fauvet, le 3 novembre 2023, Sagnemoussouse.
Auguste Couvrat Barret, le le 12 novembre 2023, Le Bec.
Lucas Peinturier, le 24 novembre 2023 Les Épingliers du Bec.
Tessa Sanchez, le 1er décembre 2023, le Bourg.

COUPON REPONSE

Une idée, une remarque ? Retournez-nous ce coupon ou déposez le en Mairie.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone: | | | | | | | | | |

Mairie : 05 55 63 14 25

Mail : stpriest.lafeuille@laposte.net

Internet : saint-priest-la-feuille.fr